

Nommay, le 18 août 2023

Monsieur le Maire
Et le Comité consultatif Sécurité
à
Foyennes, Foyens
Parents d'élèves
Corps enseignant et accompagnateurs

Nous souhaitons par cet écrit vous informer d'un nouveau dispositif de sécurisation des abords de l'école (voir plan au verso).

Principaux aménagements :

- Mise en sens unique :
 - Rue Frédéric Bataille (sens montée)
 - Rue Sur la Tour (direction rue F.Bataille)
 - Rue de Bourgogne (depuis rue du Jura, direction rue F.Bataille)
- Création d'un « chemin piéton des écoliers », sécurisé sur tout le périmètre
- Nouvel aménagement du parking rue F.Bataille
- Limitation de vitesse à 30 km/h sur tout le périmètre
- Nouvelle réglementation au niveau des stationnements et de la circulation des poids lourds sur tout le périmètre

Les travaux pour la mise en place de ce dispositif (sur le périmètre A-B-C-D) débuteront fin août pour une application à la rentrée scolaire.

La signalisation verticale et horizontale sera provisoire pour une période d'essai de plusieurs semaines.

Nous comptons sur votre compréhension envers ce projet et votre vigilance lors de cette phase test.

Le seul but de cette démarche, aussi contraignante soit elle, reste **la sécurité de nos petits Foyens.**

Nous vous souhaitons une agréable rentrée.

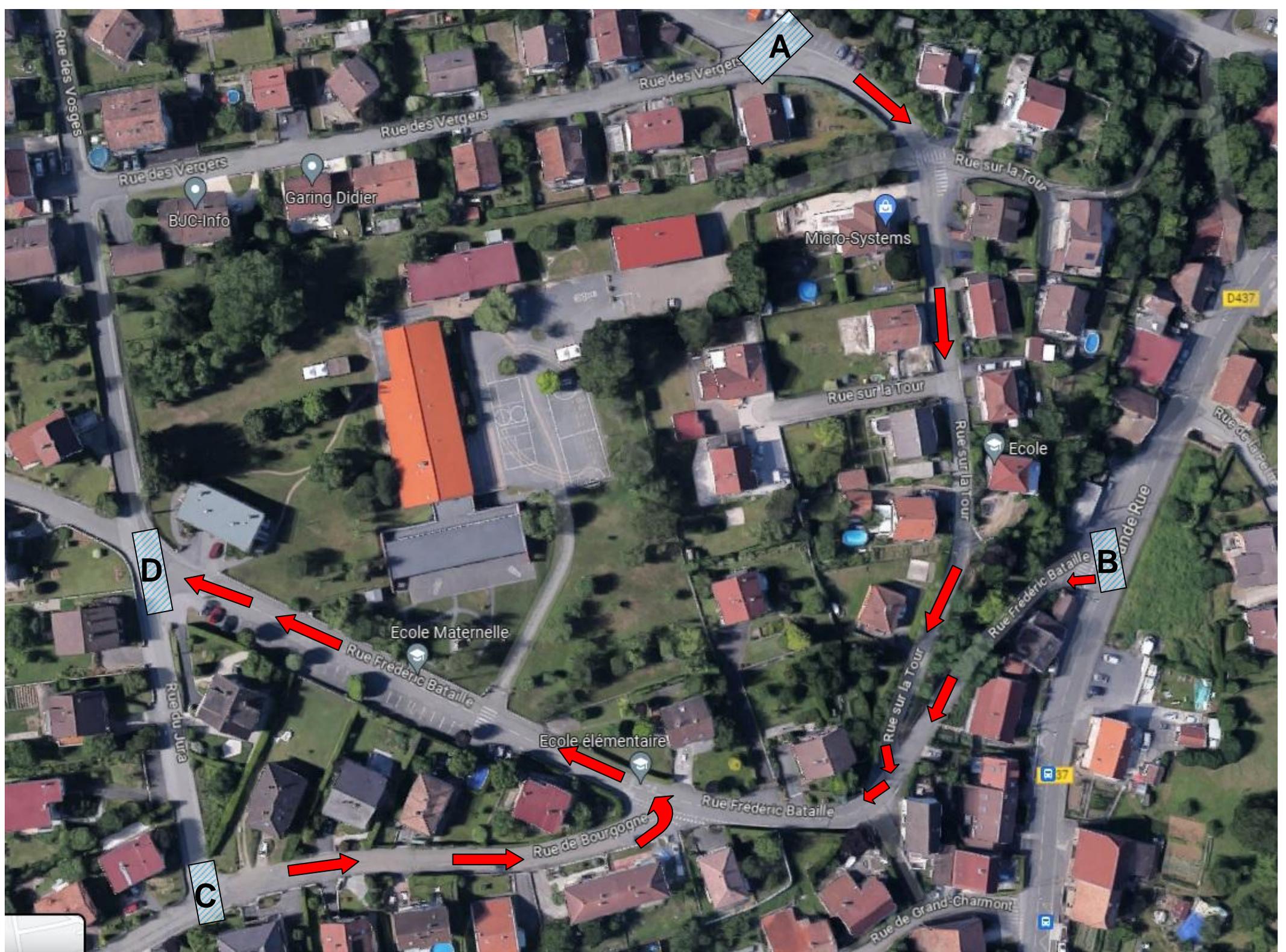
Bien à vous.

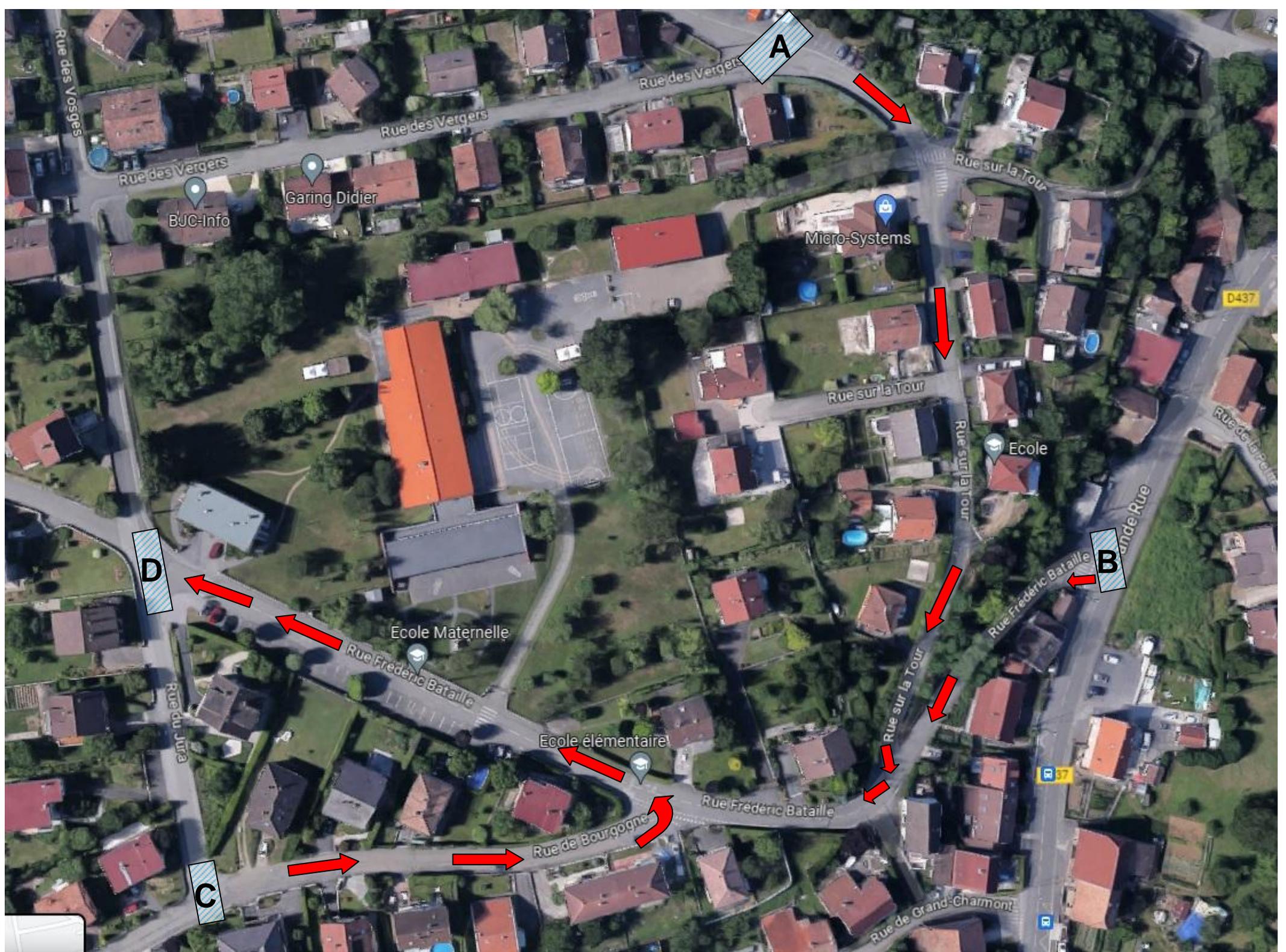
Le Comité consultatif Sécurité

Le Maire,

Thierry BOILLOT







Nommay, le 18 août 2023

Monsieur le Maire
Et le Comité consultatif Sécurité

à
Foyennes, Foyens
Parents d'élèves
Corps enseignant et accompagnateurs

Nous souhaitons par cet écrit vous informer d'un nouveau dispositif de sécurisation des abords de l'école (voir plan au verso).

Principaux aménagements :

- Mise en sens unique :
 - Rue Frédéric Bataille (sens montée)
 - Rue Sur la Tour (direction rue F.Bataille)
 - Rue de Bourgogne (depuis rue du Jura, direction rue F.Bataille)
- Création d'un « chemin piéton des écoliers », sécurisé sur tout le périmètre
- Nouvel aménagement du parking rue F.Bataille
- Limitation de vitesse à 30 km/h sur tout le périmètre
- Nouvelle réglementation au niveau des stationnements et de la circulation des poids lourds sur tout le périmètre

Les travaux pour la mise en place de ce dispositif (sur le périmètre A-B-C-D) débuteront fin août pour une application à la rentrée scolaire.

La signalisation verticale et horizontale sera provisoire pour une période d'essai de plusieurs semaines.

Nous comptons sur votre compréhension envers ce projet et votre vigilance lors de cette phase test.

Le seul but de cette démarche, aussi contraignante soit elle, reste **la sécurité de nos petits Foyens.**

Nous vous souhaitons une agréable rentrée.

Bien à vous.

Le Comité consultatif Sécurité

Le Maire,

Thierry BOILLOT

